



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 12 juillet 2022

LA VIA CHARTREUSE FAIT DESORMAIS 12 KM !

Il y avait la première tranche de la Via Chartreuse, longue de 10 km, et qui cheminait entre Saint Joseph de Rivière et Saint-Laurent-du-Pont depuis l'été 2020. Il y a désormais, et depuis le 1^{er} juillet, la dernière tranche de 2 km qui va jusqu'à Entre-Deux-Guiers, pour le plus grand plaisir des petits et grands, cyclistes, cavaliers, randonneurs... !

Pour un tourisme 4 saisons et un usage mixte

Colonne vertébrale du réseau cyclable de Chartreuse reliant désormais Saint Joseph de Rivière à Entre-Deux-Guiers, sur 12 km, cette voie verte dédiée aux « modes doux » contribue à l'attractivité du territoire et à l'essor d'un tourisme 4 saisons, tout en favorisant la mobilité active. La réalisation des 2 km rejoignant Entre-Deux-Guiers avec notamment une passerelle qui permettra de franchir le Canal de l'Herrétang, va encore davantage renforcer l'intérêt de cette belle promenade bucolique...

La Via Chartreuse s'adresse tant aux cyclistes, qu'aux promeneurs, joggeurs ou cavaliers, reliant des sites d'intérêts naturels et patrimoniaux remarquables, tels que l'espace naturel sensible des tourbières de l'Herrétang et la Tuilerie. La concertation réalisée en lien avec les élus de l'intercommunalité et des communes a permis de s'accorder sur un usage mixte de la voie : les exploitants agricoles pourront également l'utiliser pour faciliter leur travail et leurs accès aux champs.

Le projet a été conçu pour limiter au maximum son empreinte écologique et son emprise sur les terres agricoles. Il emprunte ainsi presque exclusivement des chemins d'exploitation existants et des berges. Le revêtement a également été choisi pour réduire l'empreinte écologique du projet, respectant ainsi ce site à haute qualité environnementale : il est constitué de matériaux naturels compactés, directement extraits des alluvions du Guiers et travaillés sur place. Ce revêtement est perméable et résistant au passage des engins agricoles.

Une signalétique dédiée à la Via Chartreuse estampillée « Alpes Isère » a également été mise en place en partenariat avec les interlocuteurs du territoire permettant aux usagers d'identifier l'itinéraire. Ainsi, les richesses du plateau sont mises en avant tout au long du parcours via la mise en place de 5 panneaux pédagogiques. L'aménagement intègre également un parking à l'extrémité sud, sur la commune de Saint Joseph de Rivière, à proximité de la RD 520.

Les 2 derniers kilomètres

Débutés en mai 2020, les travaux ont permis l'ouverture d'une première section de cette voie verte, longue de 10 km entre Saint Joseph de Rivière et Saint-Laurent-du-Pont à l'été 2020.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La via Chartreuse, désormais longue de 12 km, est l'aboutissement de longues années de réflexions, de plusieurs mois d'études et a fait l'objet d'une concertation et d'une participation active des différents acteurs locaux : les communes de Saint Joseph de Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Entre-Deux-Guiers, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, le SIAGA, les exploitants agricoles et les diverses associations (cyclisme, chasse, pêche...).

Financé intégralement par le Département de l'Isère, la Via Chartreuse représente 2,2 M€ TTC d'investissement.

« La Via Chartreuse qui relie désormais Saint Joseph de Rivière à Entre-Deux-Guiers, sur 12 km, cheminant dans les magnifiques paysages de ce massif montagneux d'exception vise à attirer toujours plus le tourisme 4 saisons pour renforcer l'attractivité de notre territoire toute l'année. Nous tenons à souligner également l'exemplarité écologique de cette voie verte, réalisée avec des matériaux naturels et locaux, et la grande qualité de la concertation menée avec la profession agricole et les usagers. Nous vous invitons maintenant à l'emprunter ! », indiquent Céline Burlet et Roger Marcel, Conseillers départementaux de Chartreuse Guiers.

« Le développement des voies vertes répond à une véritable aspiration des Isérois et je suis ravi que nous soyons parvenus à y répondre dans ce cadre magnifique du massif de la Chartreuse aujourd'hui, grâce à une réelle concertation entre tous les partenaires. La via Chartreuse répond à notre volonté d'encourager la pratique des modes doux en toute sécurité, aussi bien en alternative aux déplacements en voiture sur une faible distance, quand c'est possible, que pour le loisir et la détente », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.